



PAYSAGES, TOUS ACTEURS

9/10 Janvier 2014
AgroCampus Ouest ANGERS

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
de Poitou-Charentes

Le paysage comme appui concret à la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue

Jean-Philippe MINIER
Paysagiste DPLG
Responsable antenne paysage
CREN Poitou-Charentes



Connaître Protéger Gérer Valoriser

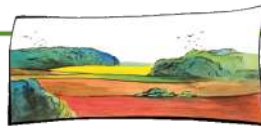


Le CREN Poitou-Charentes

Le CREN Poitou-Charentes est membre du réseau
des



Connaître Protéger Gérer Valoriser



LE CREN

d'une volonté associative à un outil régional

Association loi de 1901

Déclarée en Préfecture le 9 octobre 1991



Missions

L'association a pour objet la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle.

Ecaille chinée- T. Hérault

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Moyens

Maîtrise foncière et d'usage

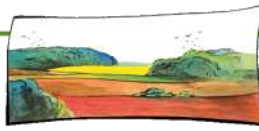
- l'acquisition,
- la location,
- la convention de gestion

Assistance technique

auprès de collectivités locales, particuliers,
associations...



La Fosse Ronde - Bougon (79)



Conseil d'Administration du CREN

3 collèges :

- collectivités : la Région, les 4 Départements...
- associations et organismes socioprofessionnels (*agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, ostréiculteurs, naturalistes, etc.*)
- adhérents directs



Argus bleu

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Conseil Scientifique et Technique du CREN

→ 33 membres



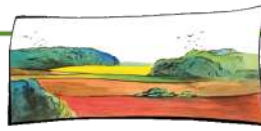
→ spécialistes des sciences de la vie et des techniques de gestion des milieux naturels, géologue, paysagistes



→ se réunissent 4 fois par an pour valider les dossiers d'intervention et de gestion des sites



Connaître Protéger Gérer Valoriser



L'équipe du CREN

31 salariés

- antennes départementales : Angoulême (Charente), Rochefort (Charente-Maritime), Niort (Deux-Sèvres) & Poitiers (Vienne)
- antenne paysage, mission travaux, communication de niveau régional, basées au siège à Poitiers



Connaître Protéger Gérer Valoriser

Sites d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes (01/01/2013)

- 1 Terrain militaire de Montmorillon / Brandes de la Loge
- 2 Granit de Ligugé - Îles de Pont
- 3 Falunnières de Moulin Pochas
- 4 Carrières des Pieds Grimauds
- 5 Carrières et coteaux d'Ensoulesse
- 6 Landes Pelouses Lussac - Sillars :
Grandes Brandes de Lussac
Butte de l'Arrault
Pièce de Laisneuf
- 7 Bois de la Bougrière
- 8 Îles de la Vienne
- 9 Ruisseau de Mâcre
- 10 Val de Clouère
- 11 Landes de Sainte-Marie
- 12 Pelouses d'Angles
- 13 Coteau de Beau Peu
- 14 Coteau des pendants
- 15 Brandes de Soulage
- 16 Bois de l'Hospice /
Prairies de Poilleux
- 17 Bois de la Châtelle
- 18 Marais des Ragouillis
- 19 Vallées sèches de Buxerolles
- 20 Chaumes de Thorus
- 21 Tourbière des Régeasses
- 22 Haute vallée de la Gartempe
- 23 Vallée de la Longère
- 24 Vallée de la Vienne
- 25 Marais de Chaunay
- 26 Brandes d'Halms
- 27 Prée de Briande
- 28 La Genetière



Deux-Sèvres

- 1 Marais de Clussats-la-Pommeraye
- 2 Prairie de Poulandin
- 3 Côte-Belet
- 4 Terrain militaire d'Avon
- 5 Marais et coteaux de Hanc
- 6 Carrières de Loubeau
- 7 Grifféras
- 8 Landes de l'Hôpiteau
- 9 Marais de Saint-Georges de Rex - Amuré
- 10 Tourbières de Prin-Deyrançon
- 11 Tourbière du Bourdet - Amuré
- 12 Carrière de Sous-les-Monts
- 13 Marais de Saint-Hilaire - Arçais
- 14 Vallées Sèvre Niortaise Amont
- 15 Champs Pourris
- 16 Coteaux d'Availles-Thouarsais
- 17 Marais de la Garette
- 18 Prairies de Lozay
- 19 Carrière de Mollets
- 20 Marais de Bessines à l'Ouchette
- 21 Pierre Levée
- 22 Marais de Moquerat à la Rivière
- 23 Terrain militaire de la Roche-Picher
- 24 Carrière de la Marbrière
- 25 Étang de Beaupaire
- 26 Plaine et marais de Sainte-Soline

Charente-maritime

- 1 Marais de St Augustin - Les Mathes
- 2 Marais de Brouage - Moëze
- 3 Marais de Seudre (amont-aval)
- 4 Boucles de la Sèvre Niortaise
- 5 Marais du passage de la Ronde
- 6 Carrières de l'Enfer
- 7 Landes de Cadeuil
- 8 Marais de Voutron
- 9 Landes de Montendre
- 10 Estuaire de la Sèvre Niortaise
- 11 Calcia
- 12 Marais de la Grève
- 13 Chez Landart
- 14 Rives de Gironde
- 15 Pelouse de Bel Air
- 16 Bois des Momards
- 17 Chaumes de Séchebec
- 18 Carrière de Bellevue
- 19 Val de Seugne
- 20 Marais et coteaux de la Charrie
- 21 Marais de Torset
- 22 Fief de Foye
- 23 Base aérienne militaire 722 Saintes
- 24 Estuaire de la Charente
- 25 Pelouses calcaires d'Annepont
- 26 Marais de Villedoux - Andilly
- 27 Marais de Taugon
- 28 Les Pierrières
- 29 Carrières de Tesson
- 30 Rives de la Charente
- 31 Marais d'Oléron
- 32 Prés Cornuts

Charente

- 1 Meulnières de Claix
- 2 Carrières de Touvirac
- 3 Prairies de Vouharte
- 4 Coteau des Bouchauds
- 5 Chez Verdu
- 6 Petite Prairie de Saint-Yrieix
- 7 Val de Charente
- 8 Marais de Saint-Fraigne
- 9 Landes de la Borderie
- 10 Chaumes des Séverins
- 11 Chaumes de Moutiers
- 12 Vallée des Eaux Claires
- 13 Grotte de Grosbot
- 14 Brandes de Soyaux
- 15 Vallée de la Renaudie
- 16 Chaumes de Soubéac
- 17 Tourbières de la Lizonne
- 18 Coteau de la Rivière
- 19 Marais du Pradeaux
- 20 Coteau de Maumont
- 21 Prairies de Champ Buzin
- 22 Coteau de Font Martin

Situation des sites par type de milieu

Brandes et landes	Forêt	Pelouse sèche
Carrière	Géologie	Plaine cultivée
Cavité à chauve-souris	Marais	Tourbière
		Vallée, cours d'eau
		Étangs

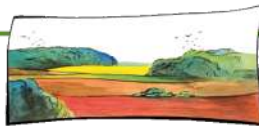
108 sites d'intervention sur l'ensemble du territoire régional



Environ 8700 ha en maîtrise d'usage dont 1150 ha en propriété



Représentatifs du patrimoine naturel, géologique et paysager de la région



108 sites d'intervention
sur l'ensemble du territoire régional



Les coteaux calcaires



Environ 8700 ha en maîtrise d'usage
dont 1150 ha en propriété



Les Brandes



Les marais littoraux



Représentatifs du patrimoine naturel,
géologique et paysager de la région



Les sites géologiques



Les prairies humides



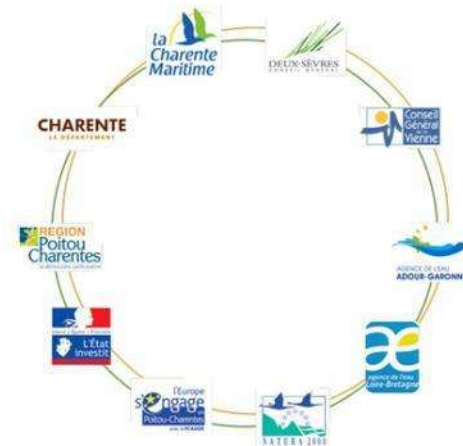
Connaître Protéger Gérer Valoriser



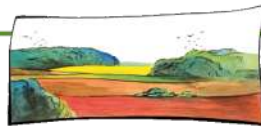
Ses partenaires

Le Conservatoire agit avec le soutien de :

- l'Europe,
- l'État,
- la Région Poitou-Charentes,
- les départements,
- les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour Garonne,
- l'ensemble des acteurs du monde rural.



Connaître Protéger Gérer Valoriser



LA MISSION PAYSAGE au CREN Poitou-Charentes

→ I. LA CONNAISSANCE DES PAYSAGES RÉGIONAUX

→ II. LE CONSEIL & ASSISTANCE TECHNIQUE PAYSAGE

→ III. LES SITES CREN

Les actions de la Mission Paysage s'inscrivent dans le cadre du Plan régional de connaissance et de reconquête des paysages



L'Inventaire, l'Atlas des paysages et le Guide du paysage en Poitou-Charentes (...) ont bénéficié du soutien de l'État



Connaître Protéger Gérer Valoriser



LA MISSION PAYSAGE

Volet I.

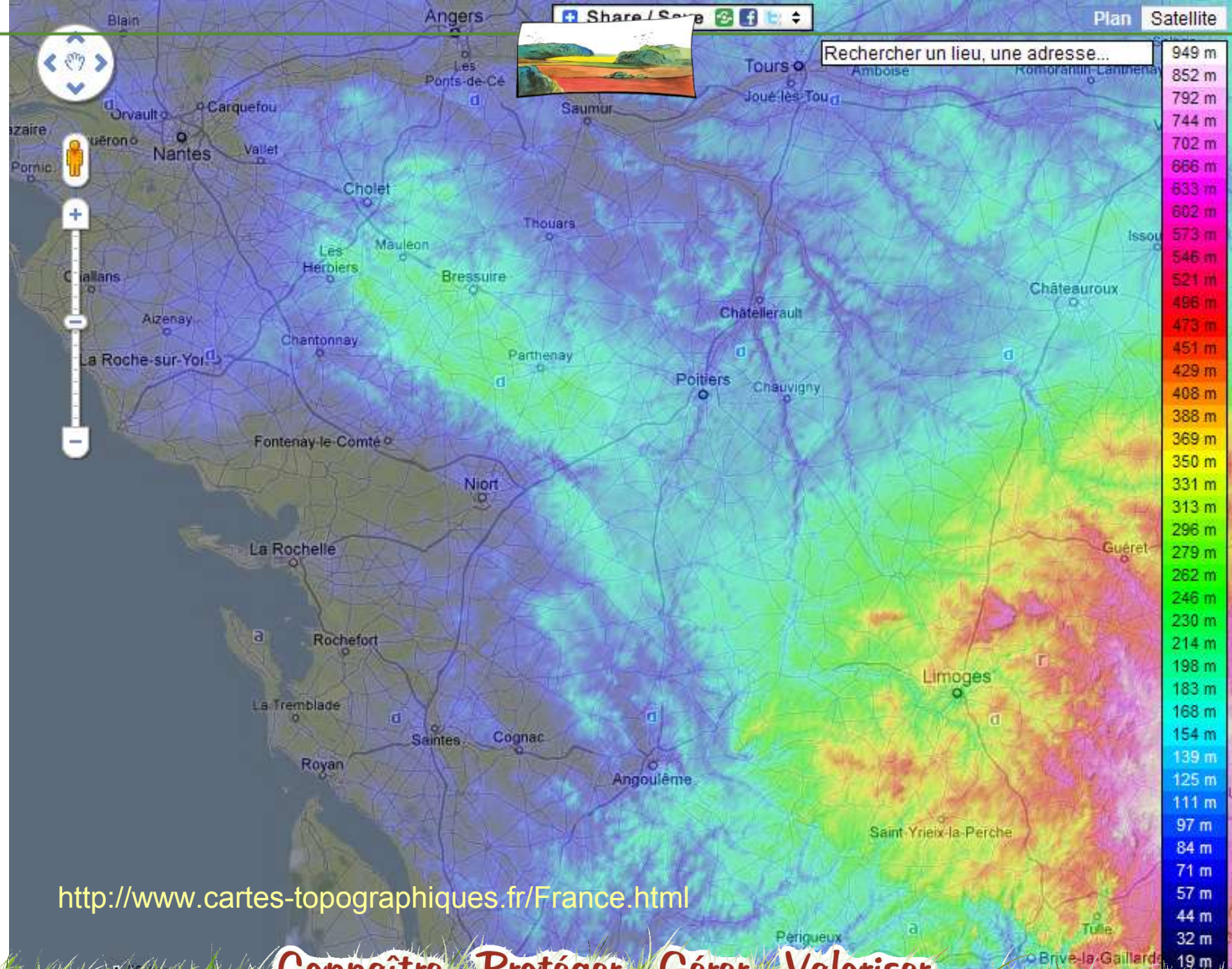
LA CONNAISSANCE DES PAYSAGES RÉGIONAUX

- INVENTAIRE (atlas des paysages, caractérisation des entités paysagères)
- ÉCOLES (ateliers des écoles nationales supérieures du paysage)



*Ateliers de Paysage en Poitou-Charentes
Extr. travaux ENSAP Bordeaux en Pays Sud Charente (2008)*

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Rechercher un lieu, une adresse...

Plan Satellite

<http://www.cartes-topographiques.fr/France.html>

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Système d'Information Géographique de l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes

chercher une commune



- Relief
- Hybride
- Plan
- Satellite

SÉLECTION

- Administratif
 - Intercommunalité
 - Départements
 - Cantons
 - Communes
- Occupation du sol
- Projet(s) d'aménagement
- Air
- Bruit
- Eau
- Sensibilisation à l'environnement

LÉGENDE

les départements

SOURCES

Départements: ©IGN Paris
BD CARTO© 2002

http://sigore.observatoire-environnement.org

Connaître Protéger Gérer Valoriser

PAYSAGES DE POITOU-CHARENTES

Inventaire des paysages de Poitou-Charentes - 1997-1999

Les entités paysagères (UP) de l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes (IPPC)

80 UP appartenant à 8 grands types de paysages



Maîtres d'œuvres
 Aubel, Bigot et Collin, paysagistes dplg
 Defrance, paysagiste-infographiste
 Outside architectes-paysagistes

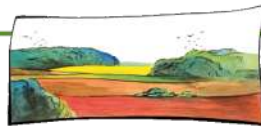
Maître d'ouvrage
 © Conservatoire d'espaces naturels
 de Poitou-Charentes, 1999

Commanditaires
 Etat (DIREN Poitou-Charentes)
 Conseil Régional de Poitou-Charentes

Consultations en ligne

L'inventaire des Paysages de Poitou-Charentes pour télécharger les planches illustrées : <http://www.cren-poitou-charentes.org/-Planches-illustrees,106-.html>

Cartographie dynamique sur le portail de l'Observatoire Régional de l'Environnement : <http://sigore.observatoire-environnement.org/>



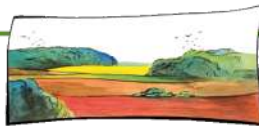
L'unité paysagère correspond à « *un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. [...] Une unité paysagère est caractérisée par un ensemble de structures paysagères. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères* ».

Les structures paysagères sont « *des systèmes formés par des éléments de paysage et les interrelations, matérielles et immatérielles, qui les lient entre eux ainsi qu'à leurs perceptions par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'une unité paysagère* » et « *[...] offrent l'armature des projets de protection, de gestion et/ou d'aménagement du paysage* ».

Les éléments de paysage sont « *les objets matériels composant les structures (bâtiment, arbre isolé...)*. Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est-à-dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité mais aussi à travers les filtres historiques, naturalistes, sociaux ».

MEDDTL, 2008

Connaître Protéger Gérer Valoriser



ENTITE PAYSAGERE

618

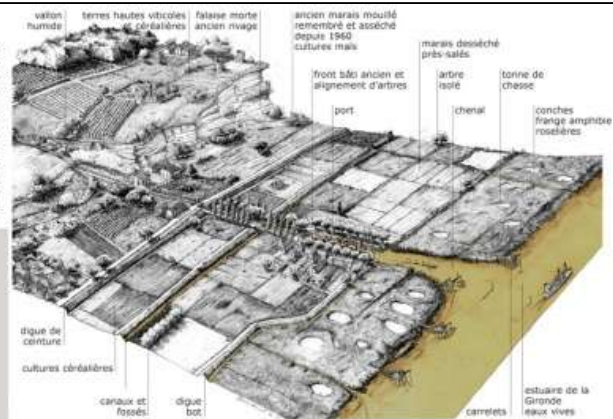


LES MARAIS DE GIRONDE



Trois secteurs de marais différents

Les «conches» désignent la bande de terre comprise entre la rive et la digue, appelée «bot», qui protège le marais lors des grandes marées. Cette frange amphibie de largeur variable est exhaussée par le dépôt de sédiments à environ 70 cm au dessus du marais. Protégé des marées par la digue, le marais desséché, au substrat argileux, est drainé par un réseau de canaux et fossés dense et hiérarchisé. Traditionnellement consacré au pâturage, il a été reconverti en terres de culture, essentiellement du maïs. Enfin, situé au pied des coteaux sur un substrat tourbeux, le marais mouillé a été remembré et asséché depuis les années 60.



Plat pays aux horizons infinis

Les Marais de Gironde, zone humide de plus de 300 ha, forment un triangle de terres et de polders entre les falaises mortes, témoins de rivages anciens, et les eaux vives de l'estuaire. Cette vaste étendue se présente comme une plaine plate, pâturée et cultivée, dont l'échelle démesurée accentue l'horizon et la perception du ciel. La difficulté d'orientation et de repérage ajoute à la monotonie ressentie. Le regard s'accroche aux coteaux, ligne de contact entre marais et terre haute, et à chaque repère élevé : alignements, architectures, clochers... Privé de repères, face à l'étendue aquatique succédant à celle des terres gagnées sur l'estuaire, on perçoit surtout dans le contre-jour des impressions de lumière et de couleur, des tons doux vert, bleu et ocre des herbes des marécages.

Un milieu fragile dépendant des pratiques agricoles

Le secteur présente une grande richesse floristique et faunistique, habituelle des zones humides. Si les rares formes arborées se résument à quelques alignements de saules, tamaris ou peupliers le long des routes, les sols, constitués de bri, très humides en hiver et très secs en été, et légèrement salés, accueillent une flore originale. Ces plantes ont bénéficié d'une longue tradition de pâturages extensifs assurant le maintien et l'entretien de ces prairies permanentes. Cependant, la tendance générale d'évolution est à l'augmentation des surfaces cultivées au détriment de l'élevage sur prairies, ruinant définitivement leur valeur biologique tant pour la flore que pour la faune. Remembrement, nivellement et drainage sont des actions susceptibles de transformer le paysage actuel du marais de façon irréversible.



Copyrights
Réalisation Atelier Cybère et Atelier du Sablier
Photos, pat. © 2009 Cybère (P. Marais, paysage DPLG)
Bac diagramme - Le Sablier (A. Escot, paysage DPLG et Emmanuel de Coclème, graphique EMSAAR)
Bases : Patience Marais (après Ouhès (Aude), Dept. Coll. paysage DPLG)
Paysagiste - Caen (2001)
Producteur CREN Poitou-Charentes - 2008



Connaître Protéger Gérer Valoriser



LA MISSION PAYSAGE

Volet II.

LE CONSEIL & L'ASSISTANCE TECHNIQUE PAYSAGE AUX TERRITOIRES

- LES CHARTES PAYSAGÈRES, LES PLANS DE PAYSAGE
- LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT & DE PLANTATIONS (Appels à projet / Région)

Charente

-  Charte paysagère du Pays de Charente-Limousine
-  Charte paysagère et architecturale du Pays Sud-Ouest-Charente
-  Charte paysagère du Pays Sud Charente

Charente-Maritime

-  Charte paysagère et environnementale de l'Estuaire de la Gironde
-  Plan de paysage du Pays Rochefortais

Deux-Sèvres

-  Plan de paysage du Pays Mellois
-  Charte paysagère du Pays du Haut Val de Sèvre
-  Charte Pays de Gâtine
-  Plan de paysage de la Vallée de la Sèvre Nantaise
-  Plan de paysage du Pays Thouarsais
-  Charte paysagère et architecturale du Pays Argentonnais

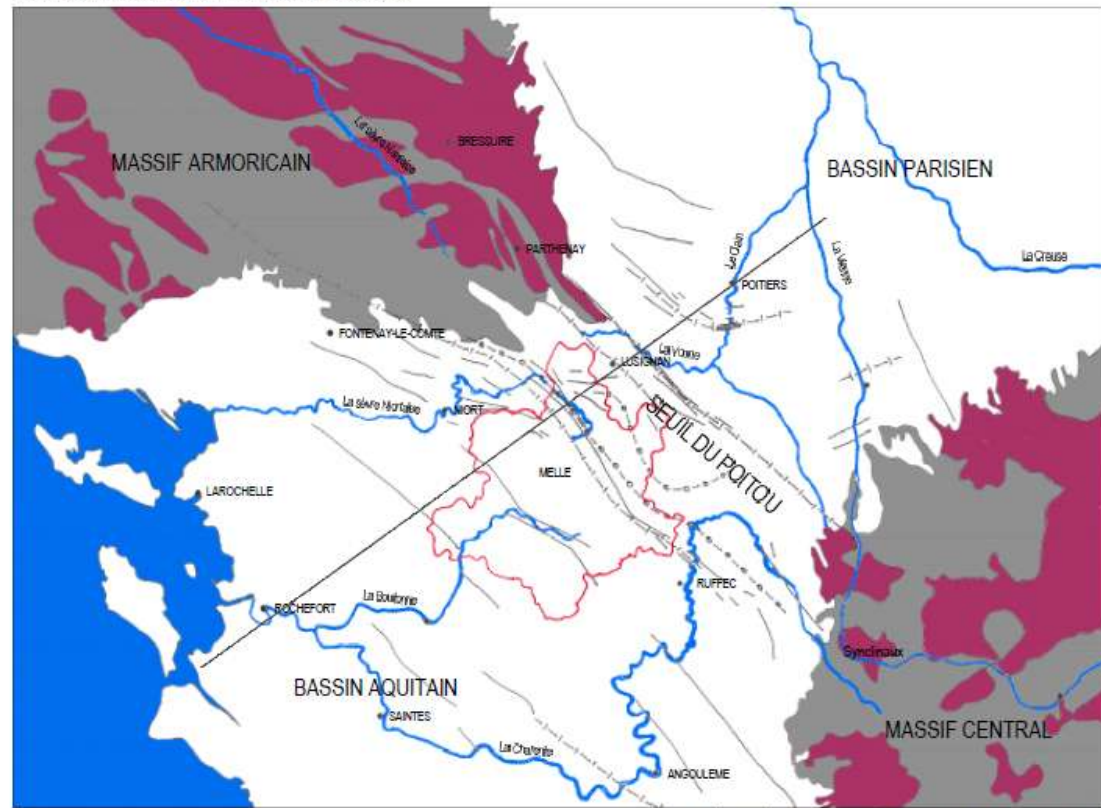
Vienne

-  Charte paysagère et architecturale du Montmorillonnais
-  Charte paysagère et architecturale du Pays Civraisien
-  Plan de paysage du Pays Vienne et Moulière

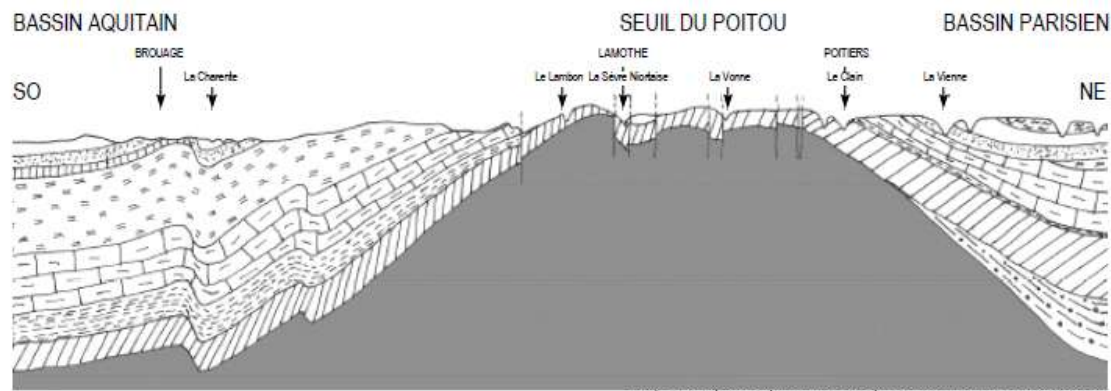
Connaître Protéger Gérer Valoriser

PLAN DE PAYSAGE DU PAYS MELLOIS

Carte et coupe schématiques du contexte géologique régional : le Seuil du Poitou

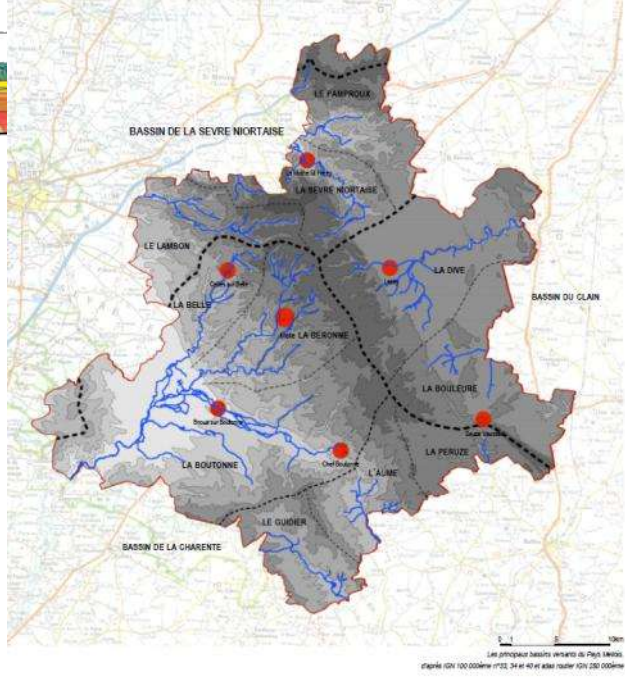
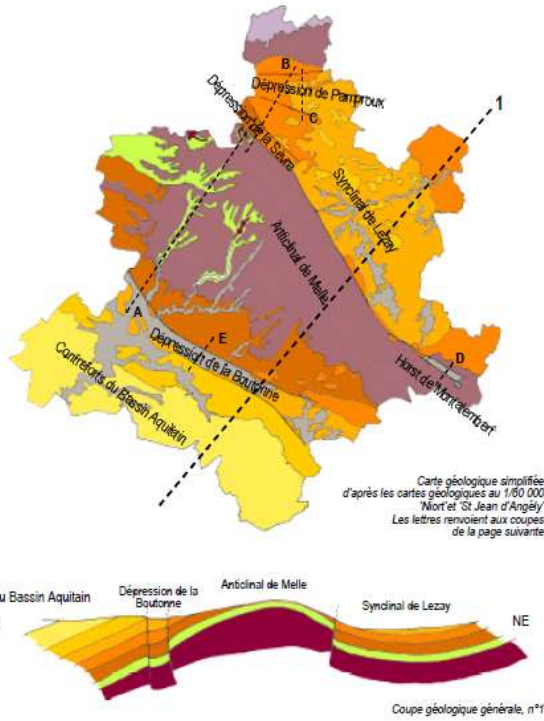


D'après "Guide géologique régional : Poitou, Vendée, Charentes", J. Gability, E. Canou, Ed Masson



D'après "Guide géologique régional : Poitou, Vendée, Charentes", J. Gability, E. Canou, Ed Masson

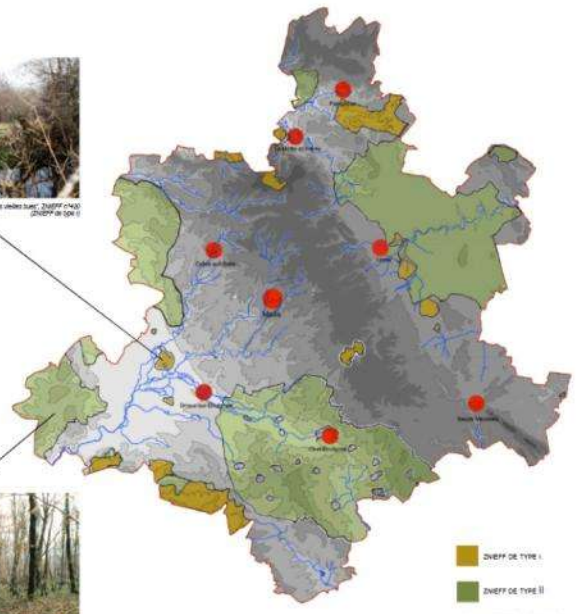
- Dépôts superficiels de tertiaire et du quaternaire
 - Alluvions anciennes
 - Terres rouges des pays calcaires
- Terrains sédimentaires du secondaire
 - Séquanien
 - Rauracien
 - Oxfordien
 - Callovien
 - Bathonien
 - Lias
- Socle
 - Granites



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MELLOIS - PLAN DE PAYSAGE DU PAYS MELLOIS - FICHE-ACTION N°7 2

Extraits du Plan de paysage du Pays Mellois

Syndicat mixte du Pays mellois (M.O) Mandragore (M.œ)



LE PATRIMOINE NATUREL

Zones Naturelles d'intérêt écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF sont des zones naturelles dont l'intérêt repose sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème ou sur la présence d'espèces animales ou d'éléments remarquables. Il s'agit d'un inventaire national qui distingue deux types de zones, les ZNIEFF de type I et II.

ZNIEFF de type I : ensemble écologique remarquable par une concentration d'espèces, forte du patrimoine naturel. Les zones de type I peuvent être situées dans le périmètre de zones de type II.

ZNIEFF de type II : vallée, ensemble, topographique remarquable et cohérent du patrimoine naturel globalement plus riche que les territoires environnants.

Les ZNIEFF ne créent pas une réglementation "applicable au terrain" mais elles constituent un outil d'information et d'aide au projet de ces zones. En tant qu'inventaire de référence, elles doivent être prises en compte dans les documents d'aménagement comme le prévoient les textes en vigueur.

Le patrimoine naturel est fragile, il est susceptible d'évoluer rapidement sous l'influence des interventions humaines. Sa protection est non seulement nécessaire à l'équilibre écologique du territoire, mais aussi à l'intérêt de ses paysages. La survie des espèces vivantes qu'il abrite constitue l'une de ses richesses.

Les fiches descriptives des ZNIEFF sont disponibles dans les communes concernées. La liste des ZNIEFF, périodiquement mise à jour, peut être obtenue sur le site internet de la DIREN Poitou-Charentes.

Les documents d'urbanisme communaux doivent intégrer les caractéristiques des ZNIEFF présentes sur leur territoire et préciser les aspects à mettre en œuvre pour leur préservation. L'information du public est indispensable pour promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Une politique concertée d'actions pédagogiques, d'expositions, d'aménagement de routes d'interprétation ou de randonnées à thèmes naturalistes peut être développée par exemple.

Dans le Pays Mellois les zones remarquables concernent des milieux naturels très divers :

- marais
- vallées
- prairies calcaires sèches
- prairies bocagères
- complexes forestiers

Chacune de ces zones abrite des plantes, des mammifères, des oiseaux, des insectes, des poissons et des batraciens qui peuvent être spécifiques et souvent uniques ou rares dans la région, elles peuvent constituer aussi des sites de passage pour les oiseaux migrateurs ou des sites de reproduction.

Carte des ZNIEFF du Pays Mellois

Données : DIREN Poitou-Charentes (D/04/01)

Connaitre Prot...



LA MISSION PAYSAGE

Volet III.

LES SITES D'INTERVENTION DU CREN

- LE DIAGNOSTIC PAYSAGER INITIAL
- LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT et/ou DE PLANTATIONS
- LE SUIVI : OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE
- LES ORIENTATIONS ET CHOIX DE GESTION

Connaître Protéger Gérer Valoriser



2005 tournant dans la vie du CREN PC

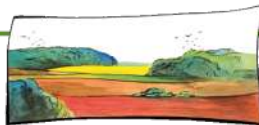
(bilan de 10 ans d'action de préservation du patrimoine naturel régional)

parmi les constats...

- les espaces naturels patrimoniaux font partie d'un paysage dont la globalité doit être prise en compte,
- la fonctionnalité des espaces naturels est menacée par la dégradation des territoires adjacents.



Connaître Protéger Gérer Valoriser



Fonctionnalités biologique et écologique

Garantir la fonctionnalité des sites et des habitats

La fonctionnalité d'un milieu signifie que celui-ci assure potentiellement tous les besoins des espèces qu'il abrite pour effectuer leur cycle vital, ainsi que les interfaces avec les milieux voisins permettant les échanges biologiques et le brassage génétique. Cette fonctionnalité se décline au niveau des habitats, des écosystèmes et des territoires géographiques.

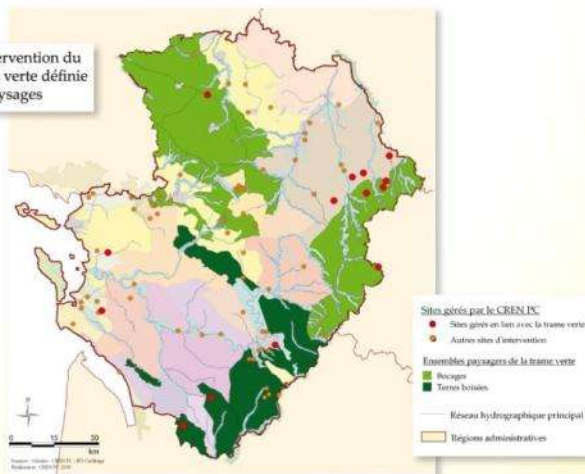
Le rôle des corridors biologiques entre les sites gérés par le Conservatoire est essentiel pour assurer l'efficacité à long terme des actions de conservation et de développement des milieux et des espèces concernés.

Il est indispensable d'identifier ces supports d'échanges liés à l'eau et à la végétation, au sein de la nature dite « ordinaire » et des paysages : structures paysagères marquées par le maillage de haies, les murets, les cours d'eau,... ainsi que les éléments fixes : arbres, jardins, vignes, mares,....

La fonctionnalité des sites et des habitats est donc tributaire du maintien, de la gestion, voire de la création de ces corridors par les acteurs des territoires concernés avec lesquels il faut collaborer.

Le Conservatoire portera un accent particulier à cette notion de fonctionnalité lors de l'ouverture des nouveaux dossiers d'intervention.

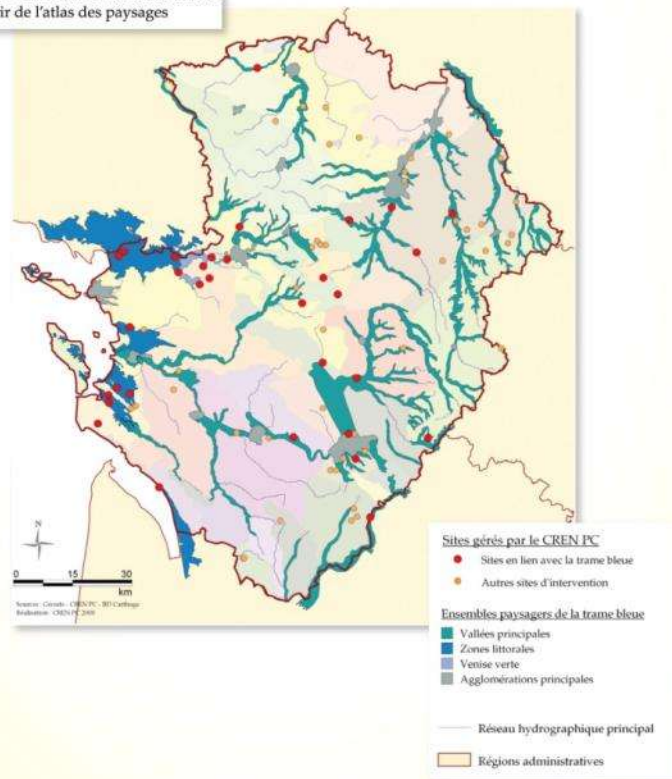
Situation des sites d'intervention du CREN PC dans la trame verte définie à partir de l'atlas des paysages

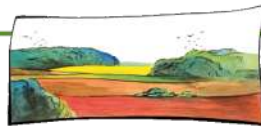


Assurer l'intégration des sites du Conservatoire dans un réseau

Un maillage cohérent d'espaces naturels bénéficiant d'une gestion patrimoniale par les différentes structures de gestion existantes à l'échelle de la région favorisera le maintien de sites fonctionnels. La proximité de sites gérés par des structures partenaires et/ou de l'existence de corridors biologiques seront prises en compte pour orienter le choix de nouveaux sites d'intervention.

Situation des sites d'intervention du CREN PC dans la trame bleue définie à partir de l'atlas des paysages





L'axe 1 (mesure 3) de la **Stratégie d'intervention 2006-2016** prévoit la possibilité de placer des **relais paysagers**, fonctionnels sur le plan écologique.

Relais : ~~étape entre deux points d'un espace donné ;~~

Le relais paysager intègre cette définition et l'élargit en lui apportant une double dimension : objective (liens entre les éléments physiques, co-visibilité d'éléments) et subjective (appréciation des liens de sens, d'identité, d'appartenance à un territoire, à une communauté de structures ou d'éléments du paysage).



L'axe 1 (mesure 3) de la **Stratégie d'intervention 2006-2016** prévoit la possibilité de placer des **relais paysagers**, fonctionnels sur le plan écologique.

Relais : étape entre deux points d'un espace donné ;

Le relais paysager intègre cette définition et l'élargit en lui apportant une double dimension : objective (liens entre les éléments physiques, co-visibilité d'éléments) et subjective (appréciation des liens de sens, d'identité, d'appartenance à un territoire, à une communauté de structures ou d'éléments du paysage).



Exemple de la simplification des paysages de plaines...

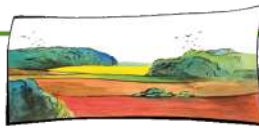
Jusqu'alors, vergers, bois, bosquets, jardins périphériques de hameaux ou villages, arbres isolés, arbres-repères de carrefours, mares, fontaines, cimetières (...), conféraient aux plaines leur identité paysagère, en même temps que leur diversité biologique. Ces structures et/ou éléments de paysage qui tendent à disparaître complètement, emportent avec eux le patrimoine naturel spécifique inféodé à ce type d'espaces.

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Mise à profit des expériences en région de prise en compte du paysage dans les projets ou actions de préservation du patrimoine naturel

Connaître Protéger Gérer Valoriser



A travers de nombreux échanges entre professionnels, élus, techniciens en région –à l’occasion de chartes paysagères, ateliers pédagogiques, séminaire régional novembre 2008 « de la connaissance à l’action »–, des méthodes, savoir-faire, approches des sites et territoires ont largement été partagés :

« **L’exercice** » du projet de paysage au service d’une préservation de sites naturels en réseau

1. ANALYSE

Quels périmètres d’intervention ? Quelles limites ?

2. ENJEUX

Quelles évolutions paysagères (internes ou externes au site) ? Quels aménagements, quel urbanisme en périphérie ?

3. ORIENTATIONS

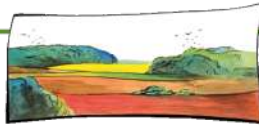
Comment ajuster, faire évoluer les pratiques pour favoriser la biodiversité et la qualité des paysages ?

4. « PARTI » D’AMENAGEMENT

Projet partagé, veillant aux franges, aux logiques de continuité paysagère... , aux leviers d’actions (agricoles, socio-économiques)...

+ Les soins à (ap)porter jusqu’à la mise en forme et en œuvre du projet...

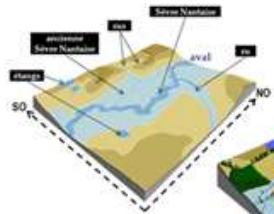
Connaître Protéger Gérer Valoriser



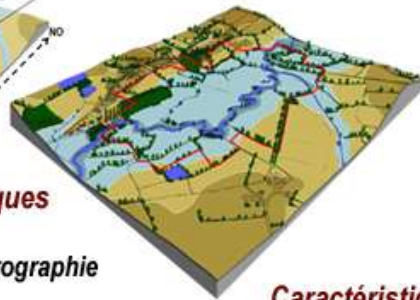
Visite de site
dialogue avec acteurs locaux,
photographies...



Contexte paysager
régional (vallée de La Sèvre nantaise)
local (bassin hydro...)



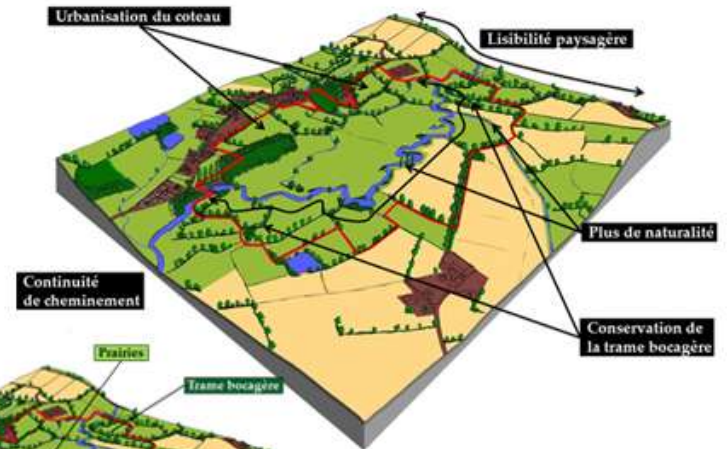
Données physiques
Géologie
Topographie/Hydrographie



Caractéristiques paysagères
TVB, occupations du sol, ambiances...



Enjeux principaux du site
Intérêts paysagers/Menaces
Périmètre d'intervention global

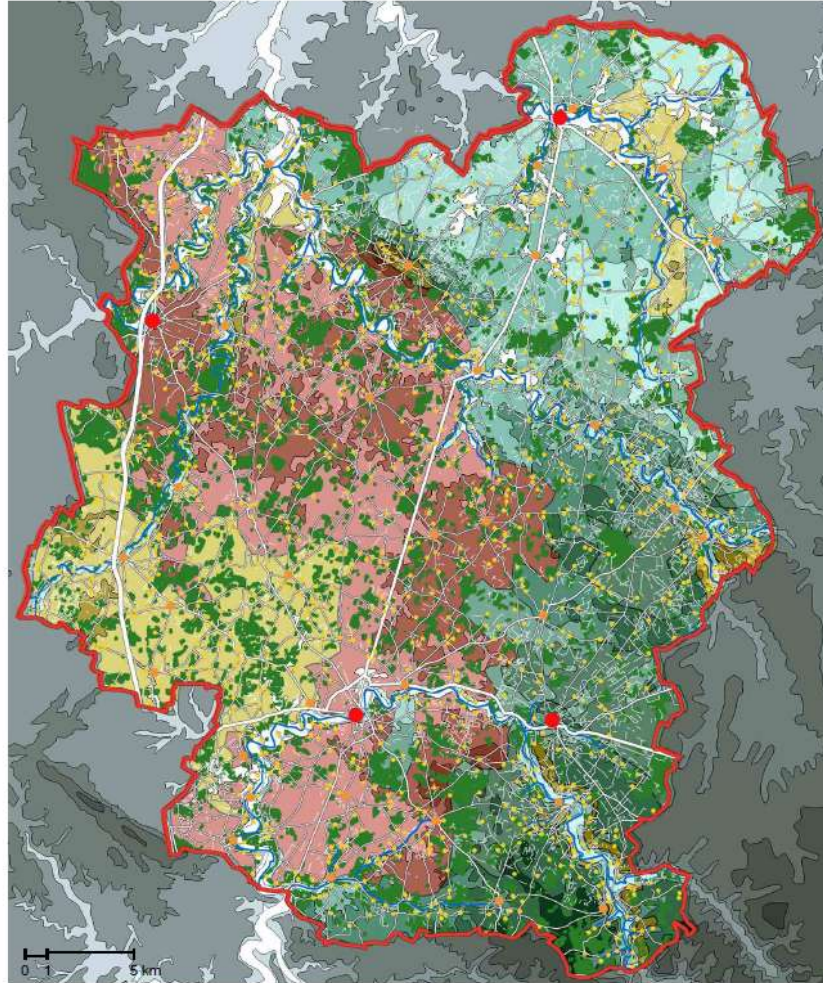




CONTEXTE PAYSAGER & EMBOÎTEMENTS D'ÉCHELLES

**Etude de cas
en Civraisien :
du pays au
site**

➤ **connaître**



D'après cartes Igm 1/100 000, 1998 - Poitiers - Confolens

© Mandragore - Ponant Stratégies Urbaines

Pays Civraisien - Charte Architecturale et Paysagère - Diagnostic - Programmes d'actions sur les paysages - Septembre 07 - 140

La carte synthétique des paysages donne avant tout une "image" du Pays, celle de la richesse d'un territoire.

Elle est réalisée en superposant toutes les strates qui composent ce paysage, qu'il s'agisse de composantes "naturelles" comme le relief, l'hydrologie ou la pédologie ou de composantes humaines telles que le réseau routier, l'implantation des bourgs, le réseau des haies ou l'extension des boisements.

On y lit des grandes structures comme les deux grands types de sols (terres rouges et terres de brandes) qui définissent des paysages particuliers. En émergent aussi des plus petites structures comme le horst de Champagné qui marque fortement le territoire par son relief et le réseau de haies assez dense qui l'accompagne.

Le relief y imprime sa marque, faisant ressortir des secteurs comme le sud-est du territoire qui fait à la fois partie des terres de brandes et d'une zone au relief accentué; tandis que le nord des terres de brandes possède un relief bien moins marqué qui laisse émerger un "plateau à moutons".

Les terres rouges sont marquées à la fois par un relief omniprésent, une ponctuation de petits bois et un réseau routier dense. Ce réseau routier fait partie intégrante du paysage et est un facteur d'identité pour l'ensemble du Pays. Le réseau des haies vient se superposer à ce réseau routier pour donner une trame plus ou moins dense au territoire. Ainsi des secteurs comme Joussé et la vallée du Clain dans son ensemble apparaissent comme particulièrement riches d'un réseau de haie.

Cette "image" du territoire fait émerger la complexité et la richesse du paysage du Pays Civraisien qui n'apparaît plus comme une succession de plateaux et de vallées mais comme un ensemble de micro-entités et de trames qui se recoupent.

**Extr. Charte architecturale et paysagère
du Pays civraisien**

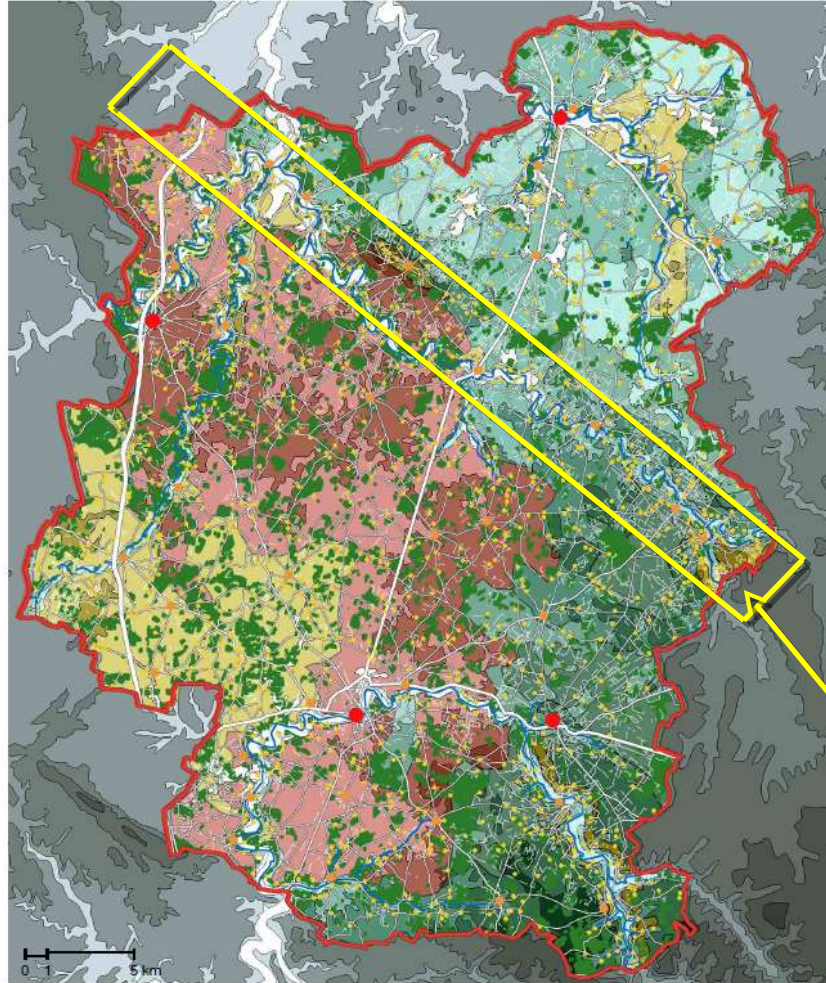
Syndicat mixte du pays civraisien (M. OUV.)

Mandragore et Ponant (M. ŒUV.)

Connaître Protéger Gérer Valoriser



➤ approfondir pour expliquer la diversité ou au contraire la communauté de traits, structures ou éléments de paysage entre sites



D'après cartes Igm 1/100 000, 1998 - Poitiers - Confolens

La carte synthétique des paysages donne avant tout une "image" du Pays, celle de la richesse d'un territoire.

Elle est réalisée en superposant toutes les strates qui composent ce paysage, qu'il s'agisse de composantes "naturelles" comme le relief, l'hydrologie ou la pédologie ou de composantes humaines telles que le réseau routier, l'implantation des bourgs, le réseau des haies ou l'extension des boisements.

On y lit des grandes structures comme les deux grands types de sols (terres rouges et terres de brandes) qui définissent des paysages particuliers. En émergent aussi des plus petites structures comme le horst de Champagné qui marque fortement le territoire par son relief et le réseau de haies assez dense qui l'accompagne.

Le relief y imprime sa marque, faisant ressortir des secteurs comme le sud-est du territoire qui fait à la fois partie des terres de brandes et d'une zone au relief accentué; tandis que le nord des terres de brandes possède un relief bien moins marqué qui laisse émerger un "plateau à moutons".

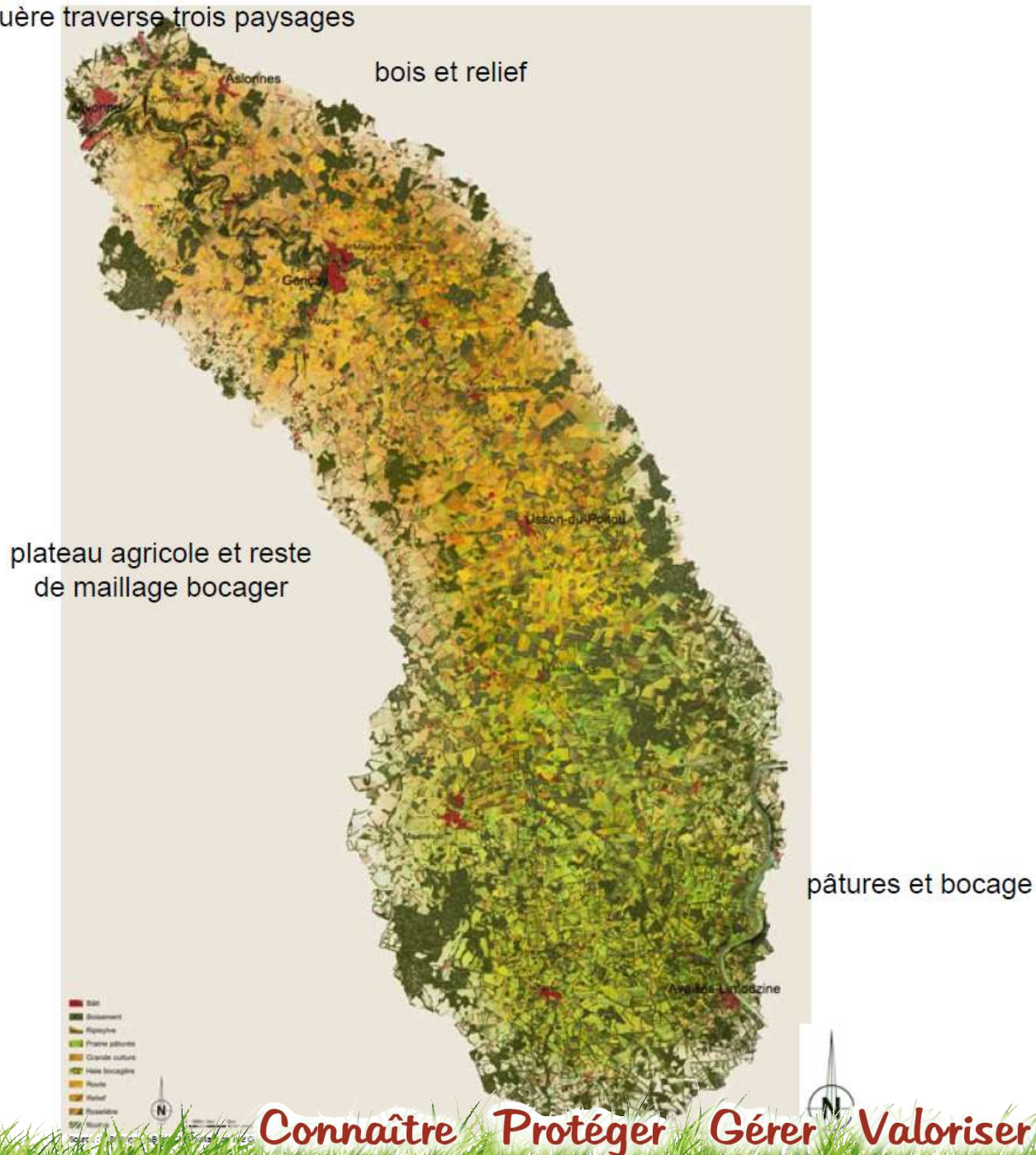
Les terres rouges sont marquées à la fois par un relief omniprésent, une ponctuation de petits bois et un réseau routier dense. Ce réseau routier fait partie intégrante du paysage et est un facteur d'identité pour l'ensemble du Pays.

Le réseau des haies vient se superposer à ce réseau routier pour donner une trame plus ou moins dense au territoire. Ainsi des secteurs comme Joussé et la vallée du Clain dans son ensemble apparaissent comme particulièrement riches d'un réseau de haie.

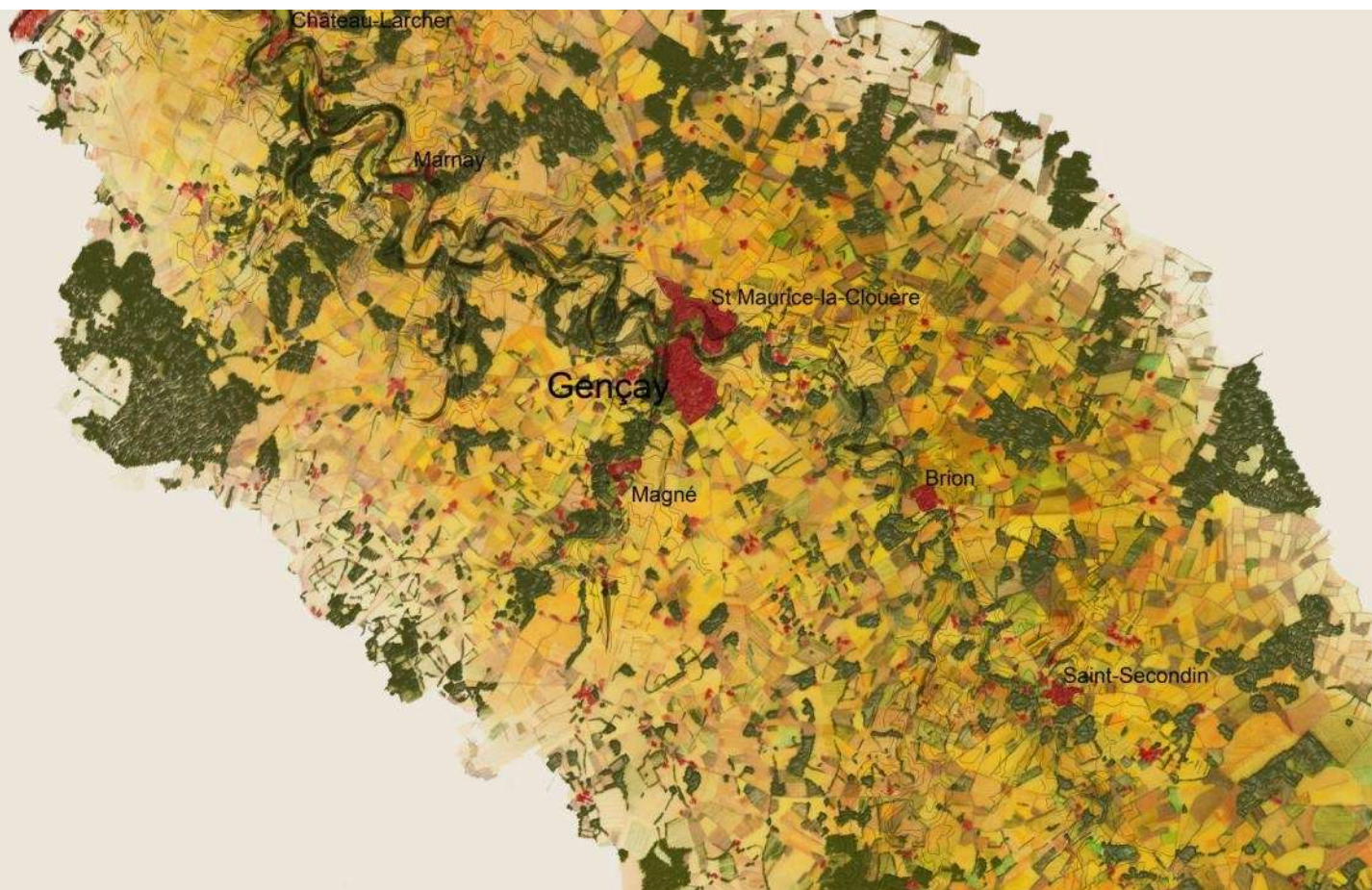
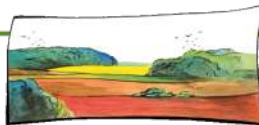
Cette "image" du territoire fait émerger la complexité et la richesse du paysage du Pays Civraisien qui n'apparaît plus comme une succession de plateaux et de vallées mais comme un ensemble de micro-entités et de trames qui se recoupent.

Vallée de la Clouère

C. La Clouère traverse trois paysages



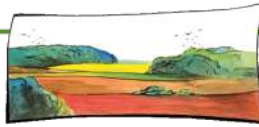
Prod. extraites de :
APR de 4^e année de
l'ENSP Versailles le Val
de Clouère - Région
Poitou-Charentes - CREN
Poitou-Charentes, 2006



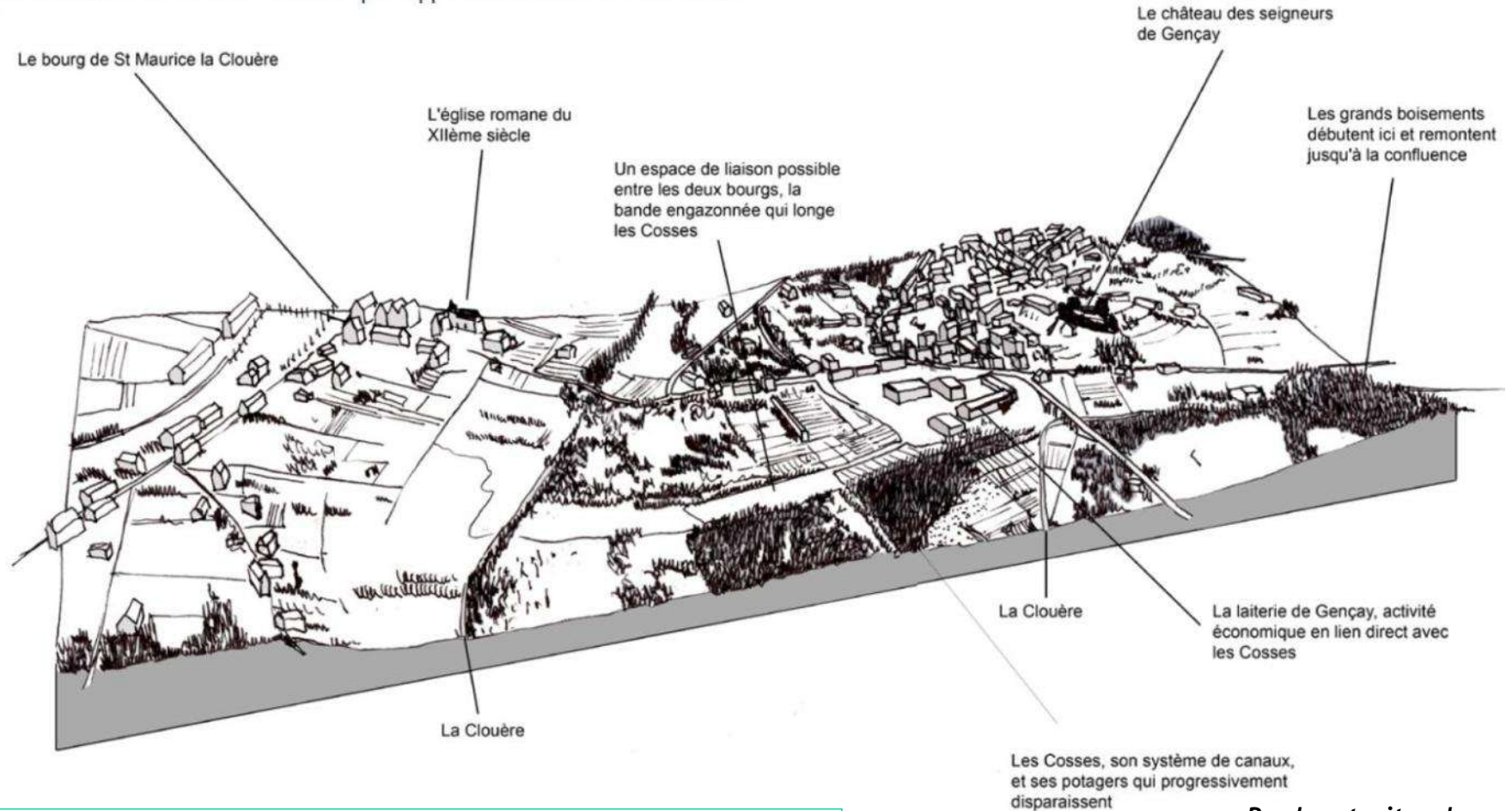
Prod. extraites de :

*APR de 4^e année de
l'ENSP Versailles le Val
de Clouère - Région
Poitou-Charentes - CREN
Poitou-Charentes, 2006*

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Gençay et St Maurice la Clouère - Situation par rapport aux Cosses et à la Clouère

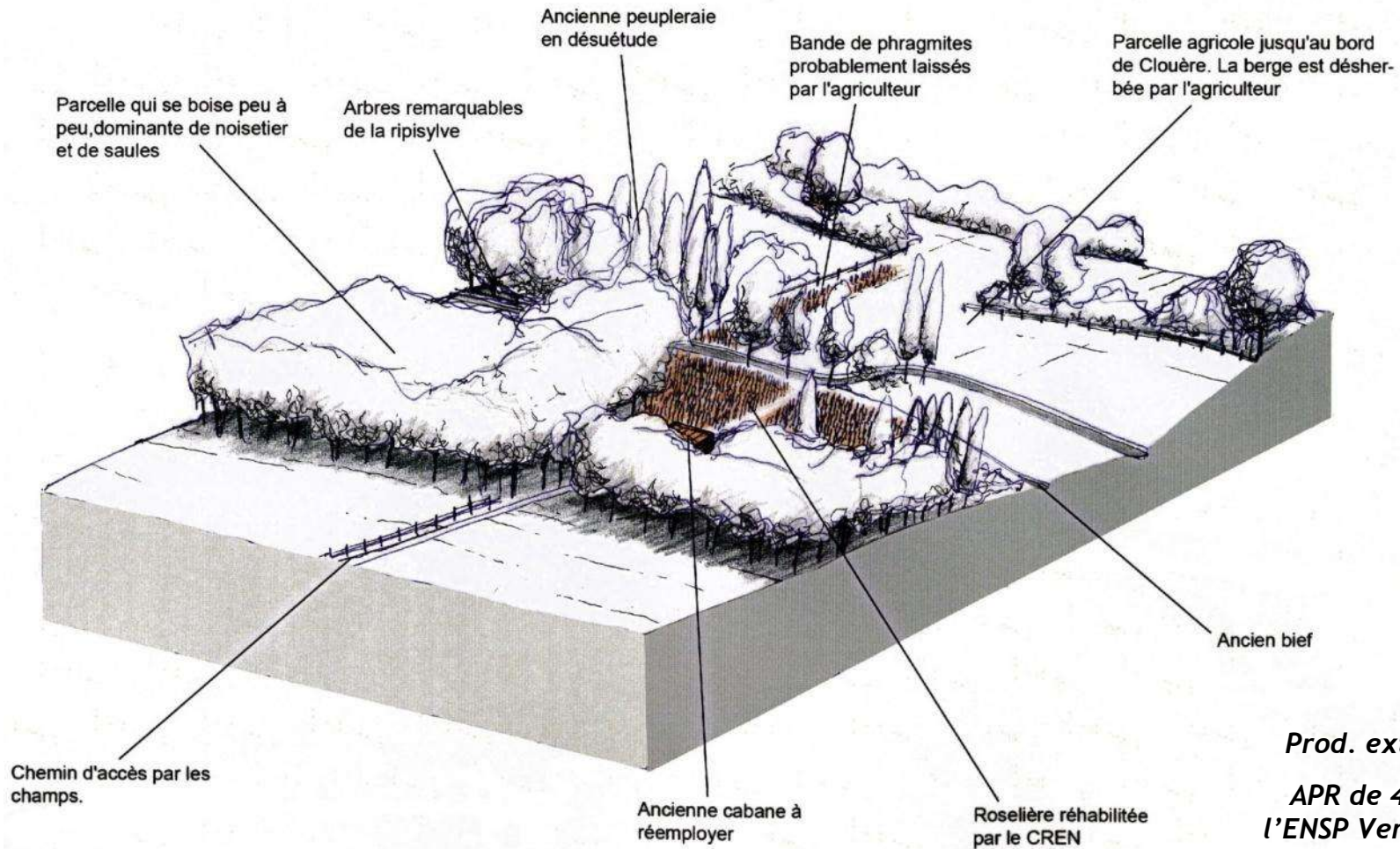


➤ Décrire l'organisation paysagère (3D) de sites choisis

Prod. extraites de :

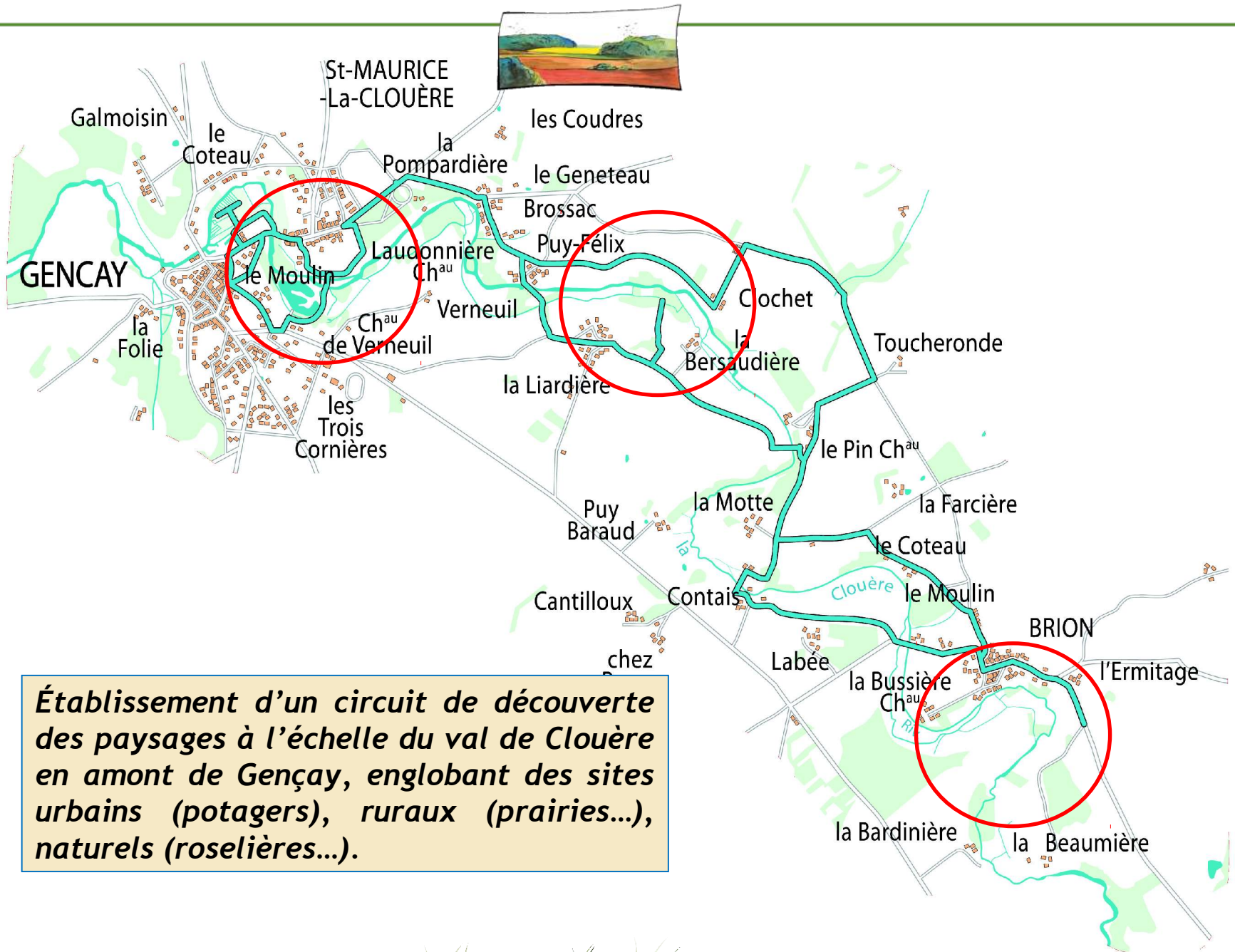
*APR de 4^e année de l'ENSP
Versailles le Val de Clouère
- Région Poitou-Charentes -
CREN Poitou-Charentes,
2006*

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Prod. extraites de :
APR de 4^e année de
l'ENSP Versailles le Val
de Clouère - Région
Poitou-Charentes - CREN
Poitou-Charentes, 2006

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Établissement d'un circuit de découverte des paysages à l'échelle du val de Clouère en amont de Gençay, englobant des sites urbains (potagers), ruraux (prairies...), naturels (roselières...).



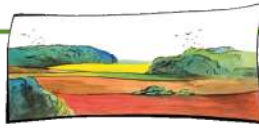
➤ état des lieux :

identification des enjeux/menaces sur les paysages et la biodiversité

(Ex. : ripisylve dégradée)



Connaître Protéger Gérer Valoriser

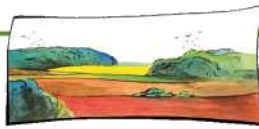


Des aménagements afin de...

- restaurer le fonctionnement hydraulique de la zone humide,
- diversifier les formes et profondeurs d'eau



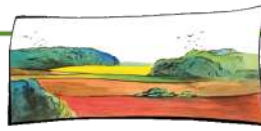
Connaître Protéger Gérer Valoriser



**Aménagements paysagers :
réimplantation d'une large
ripisylve réutilisant les boues
du curage des aménagements
précédents (sol riche, meuble,
favorable aux jeunes plants)**



Connaître Protéger Gérer Valoriser



Observer, ajuster, valoriser...

➤ **ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION**

- AJUSTER LE CAS ÉCHÉANT LES MODES DE GESTION
- DONNER À VOIR, VALORISER L'ACTION

L'Observatoire Photographique du Paysage

adaptation de l'outil à la problématique de la gestion des espaces naturels



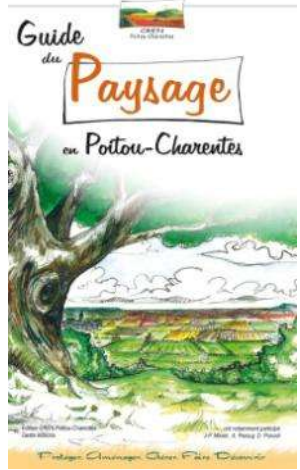
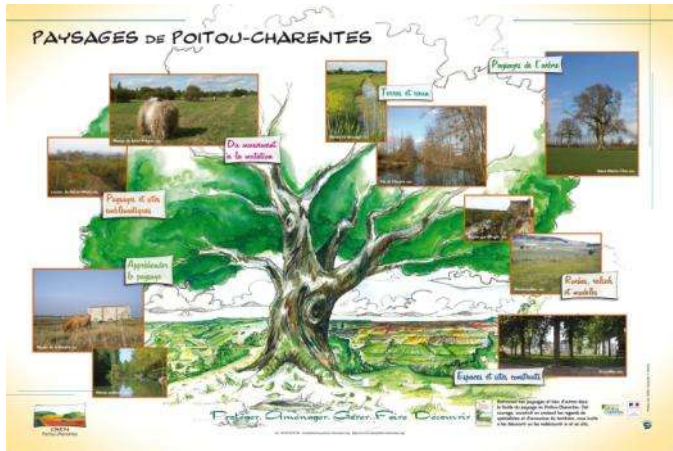
La Liardière avril 2008



La Liardière août 2009



Valorisation... locale et régionale



Connaître Protéger Gérer Valoriser



Trame

► 2D (lecture en plan)

on parle de « trame parcellaire », de « trame bocagère » (...)

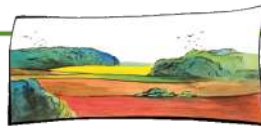
Paysage

► 3D (qualités spatiales)

► perception (dimensions humaine et temporelle)

Par leur permanence/succession/répétition dans l'espace, les structures paysagères et éléments de paysage créent des continuums écologiques pour certaines espèces, certains groupes d'espèces

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Le lien TVB – PAYSAGE s'effectue par le PROJET

- dans l'espace
- et dans le temps

avec la prise en compte de

- la multiplicité et de la complémentarité des usages
- les dynamiques d'évolution
- l'évolution des regards eux-mêmes



Quelques ingrédients pour cette nécessaire convergence

- échelles de lecture, d'appréciation
- diagnostic transversal
- prise en compte de la perception d'autres acteurs, des usages
- mise en évidence de valeurs puis partage d'objectifs communs
- reformulation et représentation du projet
- choix techniques raisonnés privilégiant matériaux et savoir-faire locaux



*Le paysage naît de la rencontre d'un espace et d'un regard.
Comme œuvre d'art, il dit ce qu'on veut lui faire dire [...].
Comme apparence de l'espace, il est aussi un monde de signes et sa sémiologie peut devenir une science.
Apprendre à lire le paysage devrait nourrir toute culture humaniste [...].*

Roger Brunet
Géographie Universelle, Mondes nouveaux, 1990



*Marais de la Seudre
Charente-Maritime*